

EXECUTIVE SUMMARY

Français

Productivité et compétitivité : où en est la France dans la zone euro ?

La version définitive du rapport du Conseil national de productivité est disponible

Le premier rapport du Conseil national de productivité dresse un panorama complet de la performance française en matière de productivité et de compétitivité. La France comme les autres pays de l'OCDE subit un ralentissement de la productivité, mais notre faible performance en termes de compétences est une spécificité française. Notre compétitivité montre des signes persistants de faiblesse en particulier sur la dimension hors-prix mais le déficit courant s'est stabilisé après la crise à un niveau limité. Plus généralement, la question des déséquilibres des comptes courants et donc de la compétitivité doit être abordée avec nos partenaires parce qu'elle constitue un risque pour l'intégrité de la zone euro.

Certaines des causes du ralentissement de la productivité sont communes à la France et à d'autres pays de l'OCDE, mais nous considérons que la question des compétences est un facteur spécifique de ce ralentissement en France. La compétitivité française montre encore des signes de faiblesse en particulier sur la compétitivité hors-prix, même si le déficit courant s'est stabilisé après la crise à un niveau limité. Plus généralement, la question de la compétitivité entre pays de la zone euro doit être abordée avec nos partenaires car les déséquilibres des comptes courants constituent un risque pour l'intégrité de la zone euro.

Le ralentissement de la productivité en France s'explique principalement par des facteurs communs à l'ensemble des pays développés

- La structure productive s'est orientée vers des secteurs à plus faibles gains de productivité que sont les services par rapport à l'industrie ;
- La contribution des technologies de l'information et de la communication (TIC) à la croissance de la productivité s'est essoufflée depuis le début des années 2000 ;
- Le ralentissement de la productivité s'est accompagné d'une plus grande dispersion des performances entre entreprises. Cela pourrait être le signe d'une mauvaise allocation des ressources entre entreprises.

Même si elle reste à un haut niveau, la productivité a ralenti en France comme dans l'OCDE depuis la fin des années 1990. Il n'existe pas de consensus ni sur les causes de ce ralentissement (faiblesse persistante de la demande ou ralentissement du progrès technologique) ou sur sa persistance à terme.

Des caractéristiques spécifiques peuvent expliquer un ralentissement de la productivité plus marqué en France

- Le Conseil national de productivité met l'accent sur la question des compétences de la maind'œuvre. Elles sont plus faibles que la moyenne de l'OCDE et l'écart ne se réduit pas ;
- Les entreprises françaises accusent un retard dans l'adoption et la diffusion des technologies d'information et de communication, ce qui pourrait être lié à la question des compétences;
- L'écart constaté entre les entreprises à la frontière technologique et les autres en termes de gains de productivité est plus marqué en France dans les services moins qualifiés non exposés à la concurrence internationale ;
- Les performances françaises en matière d'innovation apparaissent nettement inférieures à celles des principaux pays européens en pointe dans ce domaine.

La compétitivité française s'est dégradée au début des années 2000

Même si le déficit courant de la France est limité, il masque un déficit commercial important compensé en partie par un excédent des revenus primaires. La compétitivité-prix de la France s'est dégradée vis-à-vis des pays de l'OCDE entre 2000 et 2010 mais c'est principalement la compétitivité « hors-prix » qui expliquerait le différentiel de performance commerciale de la France par rapport à ses partenaires de la zone euro. Aujourd'hui, la compétitivité française montre encore des signes de faiblesse. Les différences de coûts de production entre la France et les pays européens ne permettent cependant plus d'expliquer le déficit persistant de la balance des biens et services. Le rapprochement de l'excédent des revenus primaires et du déficit commercial suggère que la France demeure compétitive pour les activités d'innovation et de conception mais qu'elle a vu sa compétitivité comme lieu de production se dégrader.

Par définition, la compétitivité est un sujet qui doit être traité de façon coordonnée. C'est d'autant plus le cas dans une union monétaire où l'ajustement standard des déséquilibres par le taux de change est impossible et doit alors passer par les salaires et les prix relatifs. Depuis la crise, l'effort budgétaire des pays de la zone euro sans ajustement suffisant des salaires et des prix des pays excédentaires a conduit à un solde très excédentaire pour la zone euro tout en maintenant des déséquilibres au sein de la zone. Cet ajustement asymétrique a été très couteux économiquement et socialement.

Ces déséquilibres mettent en danger l'intégrité de la zone euro parce qu'ils aggravent la vulnérabilité des pays à fort endettement extérieur au risque de redénomination. La crise de la zone euro a montré que ce risque est réel. En l'absence de taux de change, le mécanisme d'ajustement normal requiert une inflation plus élevée dans les pays excédentaires ce qui revient à une appréciation réelle de ces pays. Il requiert une inflation moins élevée dans les autres pays, ce qui est rendu d'autant plus compliqué dans un contexte d'inflation faible et de politique monétaire contrainte. Les politiques économiques ne doivent pas contrecarrer cet ajustement. Au contraire, il est important que les politiques économiques, en particulier budgétaires et de salaires, le facilitent.